

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 19 avril 2016 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2015

NOR : INTS1609837A

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2014 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2015 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2015 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur pour la session 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2015, les candidats dont les noms suivent :

Mme AMESTOY Catherine, nom d'usage QUERNET.

Mme ANDRUETTE Émilie.

M. AUBERT Mickaël.

M. AYME Gautier.

M. BAGNOL Bastien.

M. BEN MABROUK Riadh.

Mme BRUNEAU Lucile.

M. CASCINO Franck.

Mme CHEZIERES Christel.

M. DAL FERRO Julien.

M. DA SILVA Frédéric.

Mme DE CARVALHO Isabelle.

Mme DELBOS Laetitia.

Mme DENIS Emilie.

M. DESWARTE Cédric.

M. DOYHAMBEHERE Thierry.

M. FORCET Lionel.

M. HOSPITAL David.

M. KERAUTRET William.

Mme LE COQ Camille.

Mme LEFEBVRE Karine.

M. LOUZABI Farid.

M. MARCHAND Jean-Marie.

Mme MASSOUTIE Magaly.

M. MATHON Charles.

M. MERCIER Geoffrey.

Mme MONFORTE Aurélie.

M. OURAOUI Khalid.

M. PAGEAULT Jérémy.

M. PARTOUT Grégory.

Mme ROUSSEL Dorine.

Article 2

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 avril 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le délégué à la sécurité
et à la circulation routières,*

E. BARBE